Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260630-2026_089-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 12 juin 2026, s'est réuni le 25 juin 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Christophe LE ROUX.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	53
Présents :	45
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Sidonie JARNO

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Clotilde LAVISSE, Clément AUFFRED
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Christelle BESSAGUET, Denis BARGUIL, Martine PRIMA, Olivier LE BOUETTE
BAYE :	Pascal BOZEC, Sidonie JARNO
CLOHARS-CARNOËT :	Michaël THOMAS, Virginie LE QUEMENER, Laurent ROBERT
GUILLIGOMARC'H :	Bruno MOREL
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Jean-Michel DANIEL
MELLAC :	Christophe LESCOAT, Pascale NIGEN, Franck CHAPOULIE
MOËLAN-SUR-MER :	Anaëlle JOLIFF, Solène BOULENGUER, François PLOUET, Philippe BURBAN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Danièle KHA, Eric ALAGON, Danièle BROCHU, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Karine LE GAD, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Nadine NAYARADOU
RIEC-SUR-BÉLON :	Marie-Claude LE MAOUT-GUILLOU, Laurent LE GUEN, Morgane CONAN, Cécile HENNE
SAINT-THURIEN :	Anne-Marie SEVENNEC
SCAËR :	Guy FAOUCHER, Isabelle TANGUY, Fabrice MALHERE
TRÉMÉVÉN :	Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :
Julien LE GUENNEC (CLOHARS), Sylvie ISTA (MOELAN), Gwenaël HERROUET (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Laurent PORTIER (REDENE), Gaëtan COSQUER (SCAER), Marion VERNET (SCAER), Aurélie FOUCHER (TREMEVEN)

POUVOIRS :
Julien LE GUENNEC (CLOHARS) a donné pouvoir à Cécile HENNE (RIEC)
Sylvie ISTA (MOELAN) a donné pouvoir à Philippe BURBAN (MOELAN)
Gwenaël HERROUET (MOELAN) a donné pouvoir à Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX)
Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Marion VERNET (SCAER) a donné pouvoir à Guy FAOUCHER (SCAER)
Aurélie FOUCHER (TREMEVEN) a donné pouvoir à Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260630-2026_089-DE

DCC2026-089

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
2- FINANCES

Approbation de subventions au titre de l'année 2026

Par délibération en date du 5 février 2026, le conseil communautaire a approuvé l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année en cours.
Toutefois, au regard des demandes complémentaires instruites depuis cette date, il apparaît nécessaire de proposer une attribution complémentaire de subventions.

1. TABLEAU DES SUBVENTIONS SUPERIEURES A 23 000 € (POUR APPROBATION)

Les montants indiqués seront versés aux bénéficiaires sous réserve de la réalisation des objectifs définis et de la transmission des éléments nécessaires à leur attribution et à leur versement (courrier de demande, convention, éléments financiers, ...).

Thématique	Bénéficiaire	Objet	CA 2025	Voté en février 2026	Subvention complémentaire
TOURISME	QUIMPERLE LES RIAS	Participation au fonctionnement de l'association	777 000	412 000	177 000
POLITIQUES CULTURELLES	LE FOURNEAU	Réalisation du festival des Rias	325 000	162 500	162 500
ADMINISTRATION GENERALE	AUDELOR	Participation au fonctionnement de l'association	120 000	0	120 000
TRANSITIONS	ALOEN	Réalisation d'un plan d'actions	31 000	0	31 000

2.TABLEAU DES SUBVENTIONS INFERIEURES A 23 000 € (POUR APPROBATION)

Les montants indiqués seront versés aux bénéficiaires sous réserve de la réalisation des objectifs définis et de la transmission des éléments nécessaires à leur attribution et à leur versement.

Thématique	Bénéficiaire	Objet	CA 2025	Proposé 2026
CONTRAT LOCAL SANTE	TI BIHAN KLOAR	Participation au fonctionnement de l'association	0	9 500 €
INSERTION	PEP 29 – APPRENTI RIDERS	Participation au fonctionnement de	0	5 000 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260630-2026_089-DE

		l'association		
SPORT	BADMINTON CLUB QUIMPERLE	Organisation du championnat de France Vétérans	0	3 000 €

3. SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES ET RATTACHÉS (POUR APPROBATION)

Thématique	Bénéficiaire	Objet	CA 2025	Voté en février 2026	Subvention complémentaire
Mobilités	Budget annexe mobilités	Participation du budget principal au budget annexe	1 471 500	1 486 500	26 000
Développement économique	Budget annexe zones d'activités		216 400	216 400	200 000
Initiatives sociales et santé	Centre Intercommunal d'Action Sociale	Aides aux personnes âgées, logements d'urgence, aide alimentaire	466 500	701 400	-17 000

4. PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS INSCRITES AU BUDGET 2026 (POUR APPROBATION)

Thématique	Bénéficiaire	Objet	CA 2025	Voté en février 2026	Part compl juin 2026
Gestion durable des déchets	VALCOR	Participation	4 764 807	4 765 300	143 157

L'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVER les subventions complémentaires à verser au titre de 2026
- APPROUVER les participations financières complémentaires à verser au titre de 2026
- PRECISER que les subventions liées à un projet ou à un évènement feront l'objet d'une demande de remboursement, si ce dernier n'a pas lieu

Ne prennent pas part au vote :
Quimperlé Les Rias : Sylvie ISTA, Michaël THOMAS, Morgane CONAN, Sidonie JARNO, Pascal PILLAULT, Aurélie FOUCHER, Clotilde LAVISSE, Nadine NAYARADOU, Guy FAOUCHER, Christophe LE ROUX
AudeLor : Christophe LE ROUX, Yves BERNICOT, Clotilde LAVISSE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260630-2026_089-DE

ALOEN : Jean-Claude QUENTEL

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,
- APPROUVE les subventions complémentaires à verser au titre de 2026
- APPROUVE les participations financières complémentaires à verser au titre de 2026
- PRECISE que les subventions liées à un projet ou à un évènement feront l'objet d'une demande de remboursement, si ce dernier n'a pas lieu.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Christophe LE ROUX